



Psychomotricité Autre chose que de la gymnastique!

PAGE 7

© REPORTERS- Phanie

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© plaisirminusculés.be

Accueil familial

Cherche parents d'accueil...

L'aide à la jeunesse recommande parfois d'éloigner des enfants de leur foyer d'origine. Pour un certains temps ou à intervalles réguliers. Mais les candidats à l'accueil font défaut.

PAGE 5



© Michel Houet/DELAPRESS

Santé cardiaque

Portes ouvertes dans les "Coronary clubs"

En Wallonie et à Bruxelles, seize clubs sportifs s'adressent aux victimes d'une pathologie cardiovasculaire stabilisée. Ils offrent une panoplie d'activités pour se remettre en forme.

PAGE 4

Société civile

Les coureurs de fond du MOC

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) a un nouveau président : le mutuelliste Christian Kunsch. Dans une interview, il dresse le panorama des enjeux politiques et sociaux du moment.

PAGE 6

Aînés

Un prêt à 0%

La Wallonie a mis en place un prêt sans intérêt à destination des plus de 65 ans précarisés, pour financer des travaux d'aménagement de leur domicile.

PAGE 2

Le service social vous informe

Aînés : un prêt 0% pour aménager son domicile

En Wallonie, à certaines conditions, les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent bénéficier d'un prêt sans intérêt pour financer des travaux d'aménagement de leur domicile. Objectif : pallier une perte d'autonomie et rester le plus longtemps possible chez soi.

Dans le cadre de la plateforme "Bien vivre chez soi" (www.bienvivrechezsoi.be), la Wallonie a mis en place un prêt sans intérêt pouvant s'élever de 300 à 10.000 euros, remboursable sur une durée allant de 18 à 48 mois selon l'importance du montant emprunté. La Wallonie a désigné la société coopérative Crédal comme opératrice pour l'octroi de ces prêts à taux zéro.



> Pour qui?

La personne doit être âgée de 65 ans minimum et remplir au moins une des deux conditions suivantes :

- être exclue du crédit bancaire ordinaire.
- disposer de revenus nets et/ou allocations inférieurs à **1.200 euros/mois** (si elle est isolée) ou à **1.600 euros/mois** (si elle fait partie d'un ménage) et ce, après déduction du loyer ou de la mensualité hypothécaire.

> Comment introduire la demande?

Avant toute demande de prêt, la personne doit solliciter l'avis d'un des quatre services conseils de la plateforme "Bien vieillir chez soi", relatifs aux aménagements du domicile. Parmi eux figure Solival, ASBL partenaire de la Mutualité chrétienne (1). Le recours à ce service est entièrement gratuit. L'ergothérapeute évalue avec la personne âgée ses difficultés quotidiennes et ses besoins d'aménagement. Il envisage les solutions d'aménagement les plus adéquates en fonction des besoins, des capacités, des habitudes de vie et de l'environnement de la personne.

Une fois cette démarche réalisée, la personne envoie au Crédal un courrier annonçant son intention d'introduire une demande de financement. Le Crédal la contacte alors afin d'enregistrer ses données et lui envoie la liste des documents à fournir, à savoir :

- une copie de la carte d'identité,
- une composition de ménage,
- la preuve des revenus,
- un budget du ménage complété,
- une copie du bail si la personne est locataire,
- le rapport du service conseil comprenant l'estimation technique et chiffrée des travaux à effectuer.

Lorsque la personne a rassemblé tous ces documents, elle peut prendre rendez-vous dans un lieu de permanence du Crédal ou, si elle est dans l'incapacité de se déplacer, envoyer les documents par courrier. Ceux-ci seront analysés et, si la situation le requiert, un conseiller du Crédal se rendra au domicile de la personne. La décision d'octroi ou non du prêt, prise par

Et dans les autres régions?

Aucune aide du même type n'est - encore - accordée pour les personnes âgées domiciliées en Région bruxelloise. Le monde politique bruxellois est cependant conscient de la nécessité de mettre en place un tel système d'intervention financière pour favoriser le maintien à domicile de la population âgée.

La Communauté flamande, par contre, accorde aux personnes âgées - ou aux personnes aménageant leur domicile au bénéfice d'un membre âgé de la famille - une prime s'élevant à 50 % (plafonné à 1.250 euros) de la facture payée pour l'adaptation du domicile. Plus d'infos sur www.bouwenenwonen.be

un comité, lui est transmise par courrier. Si le prêt est accordé, la personne fait établir un devis définitif et précis et l'envoie au Crédal pour signature du contrat de crédit.

//SERVICE SOCIAL

>> Infos : n° de tél. gratuit de la Wallonie : 0800 100 901 - www.bienvivrechezsoi.be

(1) Solival : 070/221.220 - www.solival.be

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

Un premier pas qui en appelle d'autres

Énéo, mouvement social des aînés, se réjouit de la mesure prise en Wallonie. Mais il regrette que l'aide financière soit réservée aux plus de 65 ans. Certains aînés devraient s'équiper avant cet âge mais ne disposent pas de revenus suffisants pour le faire. Ne faudrait-il pas élargir le prêt à toute personne disposant d'un revenu inférieur à celui déterminé pour bénéficier de l'intervention majorée ?

Enéo s'étonne aussi de la discrimination à l'égard des propriétaires, étant donné que le revenu pris en compte n'est diminué que du montant du loyer ou du remboursement du prêt hypothécaire (généralement terminé à 65 ans). Or, bon nombre d'aînés sont propriétaires de maisons certes remboursées mais nécessitant de lourds travaux d'améliorations.

Enfin, Énéo salue la gratuité des services conseils mais demande d'alléger le dossier administratif assez lourd. Il souhaite que ce système de prêt sans intérêt soit intégré dans une véritable politique d'accompagnement des personnes dépendantes, à l'aube du transfert aux régions de plusieurs compétences fédérales dont l'octroi de l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (Apa).

//Ph. ANDRIANNE & K. NAÏTO

Au 1^{er} septembre 2013

Certaines prestations sociales revalorisées

Suite à l'application du mécanisme légal d'adaptation au bien-être des prestations de remplacement de revenus et des allocations d'assistance sociale (1), une série de revalorisations interviennent au 1^{er} septembre 2013.

> Pensions

- Les pensions minimales des travailleurs salariés et indépendants sont augmentées de 1,25%.
- Comme chaque année, les pensions des salariés et des indépendants ayant pris cours cinq ans auparavant sont revalorisées de 2%. En 2013, il s'agit donc exclusivement des pensions ayant pris cours en 2008 (2).
- Le droit minimum par année de carrière qui correspond au salaire minimum garanti est augmenté de 1,25%.

> Indemnités d'incapacité de travail

- En raison du lien légal entre les pensions et les indemnités d'incapacité de travail et d'invalidité, les minimas octroyés aux travailleurs réguliers salariés ainsi que les forfaits octroyés aux travailleurs indépendants sont augmentés de 1,25%.
- Les minimas octroyés aux titulaires salariés ayant la qualité de travailleur non-réguliers sont revalorisés de 2%.
- Comme chaque année, les indemnités des salariés dont l'incapacité de travail atteint la durée de six ans pendant l'année en cours sont revalorisées de 2%. En 2013, il s'agit donc exclusivement des titulaires dont l'incapacité a débuté en 2007 (2).

> Accidents du travail et maladies professionnelles

- Les minima octroyés aux travailleurs dans ces secteurs sont augmentés de 2%.
- Comme chaque année, les indemnités d'accident du travail ou de maladie professionnelle

qui ont pris cours six ans auparavant sont revalorisées de 2%. En 2013, il s'agit donc exclusivement des titulaires qui bénéficient de telles indemnités depuis 2007 (2).

> Allocations de chômage

Les minima et forfaits octroyés dans le secteur du chômage sont revalorisés de 2%. Les allocations pour crédit-temps, congés spécifiques et interruption de carrière ne sont pas concernés.

> Prestations d'assistance sociale

Le revenu d'intégration sociale (Ris), la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) et les allocations de remplacement de revenus aux personnes handicapées sont augmentés de 2%.

> Des plafonds de revenus augmentés

Pour que les adaptations au bien-être n'entraînent une perte de revenus en raison du dépassement des différentes limites de revenus dans la sécurité sociale, certaines de celles-ci sont relevées (généralement de 2%). C'est le cas du plafond de revenus pour le régime préférentiel en soins de santé (Bim), de certains abattements en matière d'allocations aux personnes handicapées et du plafond de revenus de remplacement autorisés de la personne à charge d'un chômeur.

//JD

(1) Loi du 23 décembre 2005 relative au pacte de solidarité entre les générations.

(2) Une seconde revalorisation de 2% est prévue en septembre 2014 pour ce groupe d'assurés sociaux.



// BONNES NOUVELLES //



La tuberculose sous contrôle

1948

1952

2013

Au milieu du siècle passé, la tuberculose fait des ravages dans la population belge. *En Marche* multiplie les informations pour éviter, dépister et soigner la maladie. Il mobilise aussi le public autour d'actions d'entraide et de solidarité envers les tuberculeux. Un combat dépassé ?

Maladie infectieuse, extrêmement contagieuse, la tuberculose se transmet par voie aérienne et s'attaque principalement aux poumons. Bien qu'elle soit curable et que les facteurs de risques soient connus, cette maladie représente hélas toujours un problème de santé publique majeur au niveau mondial, plus particulièrement en Afrique et en Asie et dans les milieux sociaux défavorisés.

Au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, la tuberculose tue davantage que les épidémies de choléra en Europe. Après la Seconde Guerre mondiale, pouvoirs publics et associations caritatives mènent une véritable croisade contre la maladie. Dès 1948, le journal *En Marche* aborde la maladie sous divers angles, le premier étant médical. "Prise à temps, la tuberculose est guérissable", lit-on en 'Une' de l'édition du 1^{er} décembre 1952, détaillant "ce que tout le monde doit savoir sur la tuberculose". Le 24 décembre 1956, le journal titre à nouveau : "La tuberculose, maladie curable est encore aujourd'hui un fléau social". Des numéros spéciaux à gros tirages sont diffusés. On y incite à se faire dépister dans les dispensaires ; on insiste sur l'existence de traitements et on invite tout un chacun à ne pas stigmatiser les anciens tuberculeux remis au travail.

La prévention n'est pas oubliée non plus. Parfois, des dessins agrémentent les conseils pratiques et recommandations. "Cracher par terre est un manque d'hygiène, d'éducation et de sens social" peut-on lire sur l'un d'entre eux.

La prise en charge des adultes et enfants atteints de tuberculose constitue un autre volet important de l'information. Les Mutualités chrétiennes se sont investies dans le dévelop-

pement de sanatoriums (notamment à Mont-sur-Meuse et Pulderbos en Belgique, ou en partenariat avec des infrastructures existantes en Suisse). Elles veulent donc en informer les membres via le journal.

Surtout, *En Marche* mobilise ses lecteurs autour des campagnes annuelles d'entraide et de solidarité envers les malades de la tuberculose. Ces récoltes de fonds permettent aux Mutualités chrétiennes de financer les séjours de malades dans les sanatoriums et de soutenir les familles de tuberculeux. Ancêtres de la Tombola de l'Aide aux malades, "Les étrennes aux tuberculeux" perdurent sous cette appellation jusque dans les années 1960.

L'amélioration des conditions de vie et de logement ainsi que la découverte de médicaments antituberculeux efficaces permettent heureusement d'endiguer progressivement la maladie. La cuti-réaction, systématiquement pratiquée dans les écoles, améliore grandement le dépistage tandis que les progrès techniques en radiologie facilitent le repérage du bacille de Kock responsable de l'affection. Au début des années 1970, la maladie est contrôlée. Les dispensaires et sanatoriums ferment progressivement leurs portes.

Aujourd'hui, la vigilance demeure. La tuberculose est en recrudescence en Europe et un millier de nouveaux cas ont été recensés dans notre pays l'année passée (1).

// JOËLLE DELVAUX ET FLORENCE LORIAUX (CARHOP)

(1) Plus d'informations auprès du Fonds des affections respiratoires (Fares) - 02/512.29.36. www.fares.be

>> Depuis le 4 juillet dernier, dans chaque édition d'*En Marche*, retrouvez la rubrique "Bonnes nouvelles". Une plongée résolument positive dans 65 ans d'histoire dont le journal s'est fait le témoin : conquêtes sociales, progrès médicaux, avancées sociétales, améliorations de la qualité de vie...

"Je cours pour ma forme"

C'est reparti !

"Je cours pour ma forme" est un programme de mise en condition physique par la course à pieds pour débutants, sans esprit de compétition. Pendant 3 mois, on participe à 2 ou 3 séances d'entraînement par semaine. Au terme de la session, on est capable de courir 5, 10, 15, voire 20 km. En plus de la convivialité et des bienfaits du sport, on se sent mieux dans sa peau et dans son corps.

De nombreuses communes proposent des sessions JCPMF. Le prix ne dépasse jamais 40 euros par trimestre. Convaincue des effets positifs de ce programme, la Mutualité chrétienne organise ses propres sessions d'entraînement.



En tant que membre MC, les avantages à suivre ce programme sont encore plus intéressants :

- jusqu'à 40 euros remboursés par an, quel que soit l'âge, grâce à l'intervention "sport", comprise dans l'assurance complémentaire,
- prix préférentiel en participant aux sessions JCPMF de la MC.

>> Alors? Partants? Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.jecourspourmaforme.com

A suivre...

Le monde des Petits Poucets

Assis dans le bus ou le train, rares deviennent les passagers aux mains vides. Ca et là, un bouquin, un journal... qui, par moment, glissera à terre sous l'effet de la somnolence du navetteur bercé. Surtout, de plus en plus nombreux sont ceux qui manipulent un petit appareil, plus petit qu'une carte postale, plus menu qu'un format poche. Cette connexion en continu leur attire les critiques de leurs aînés. Un vieux philosophe propose pourtant un regard différent.



© Philippe Turpin/BELPRESS

La dextérité sur les minis claviers de portable est saisissante. L'entraînement peut-être. Les SMS (Short Message Service) et autres "post" sur les messageries instantanées se comptent par milliers. Les moyennes - pour un ado - flirtent avec la septantaine de textos pianotés au quotidien. Cette agilité, ce savoir-faire nouveau des 0-35 ans, le philosophe Michel Serres les considère avec affection (1). "Pour envoyer, plus rapidement que je ne saurai jamais le faire de mes doigts gourds, des SMS des deux pouces, je les ai baptisés, avec la plus grande tendresse que puisse exprimer un grand-père, Petite Poucette et Petit Poucet". Le regard de cet octogénaire se distingue des considérations agacées ou inquiètes qui ne manquent pas d'assaillir nombre d'entre nous. Face au tapotement qui apparaît frénétique et hors de la réalité, face aux sonneries répétées marquant l'arrivée des messages, face à ce que l'on peut ressentir comme une impossibilité de communiquer, face à ce que l'on considère comme une perte de temps.

CAPABLES DE FAIRE TROIS CHOSES EN MÊME TEMPS, TOUT EN RESTANT CONCENTRÉS.

"Soyons indulgents avec eux, ce sont des mutants, indique Michel Serres sans cependant tomber non plus dans l'admiration béate de la nouveauté. Le monde a tellement changé que les jeunes doivent tout réinventer : une manière de vivre ensemble, des institutions, une manière d'être, de connaître...". Le philosophe compare la période que nous traversons aux deux révolutions majeures dans la communication : l'invention de l'écriture et de l'imprimerie. Aujourd'hui, voici venue l'ère de l'ordinateur. Sa mémoire colossale, ses millions d'images, ses logiciels et techniques qui permettent de résoudre des problèmes inaccessibles au cerveau humain transforment totalement la société occidentale et ses habitants. Quelques illustrations citées en vrac donnent le tournis et témoignent de l'étendue des secousses à l'œuvre. Par rapport au savoir : le dictionnaire s'enrichit de milliers de mots chaque année ; la masse des données scientifiques récoltée est inégalée ; les bibliothèques se font portables et accessibles en tout lieu ; l'accès au savoir est largement ouvert à qui dispose d'une connexion. Mais le bouleversement dépasse la sphère des connaissances et touche à l'existence elle-même : l'espérance de vie est doublée ; la Terre prend l'échelle d'un village ; le voisinage semble lointain au regard de l'échelle géographique ancienne ; le contact avec la terre n'existe plus pour beaucoup ; la campagne - ancien lieu du travail éprouvant - se mue en lieu de vacances...

Les Petites Poucettes (2) n'ont pas accompagné l'arrivée du numérique, elles vivent dedans. N'ont-elles pas été baptisées : "Digital Natives" ? De l'avis de quelques aînés, elles seraient guettées par l'illettrisme, incapables de se concentrer, sans culture générale... En somme, on craint pour l'intelligence de ces générations internet ou "Y", comme s'amuse à les qualifier quelques analystes, en référence à la forme des fils des écouteurs ou plus sérieusement au phonétisme de "pourquoi" en anglais (Why). Michel Serres rappelle sagement qu'à chaque révolution, "on craint tout perdre". "Les inventions de l'écriture, de l'imprimerie ou du numérique touchent, incontestablement, à nos facultés de concentration et de mémorisation. Certains parlent de cerveau vide. Mais on n'a pas le cerveau vide, on a le cerveau libre ! Au moment de la révolution de l'écriture, on invente la géométrie ; au moment de la révolution de l'imprimerie, on invente la science expérimentale. Aujourd'hui, on perd des choses, mais l'expérience historique nous montre à quel point on gagne quand on perd !"

Il parie sur le développement de facultés cognitives comme l'imagination, l'invention, l'intuition, l'innovation. Puis, il croit aussi au scénario de l'accumulation : "Lorsqu'on a commencé à écrire, on n'a pas arrêté pour autant de parler ; lorsqu'on a inventé l'imprimerie, on n'a pas arrêté d'écrire, et lorsqu'on a inventé Wikipédia, on n'a pas arrêté d'imprimer. Au contraire, on a même récupéré une imprimante personnelle à domicile."

Petite Poucette n'est-elle pas époustouflante ? Elle peut faire trois choses en même temps, tout en restant concentrée. Devant l'ordinateur, elle est en position de "conducteur", assise et attentive. Une posture sans aucune commune mesure avec celle que la télévision demande d'adopter, où l'on se plante en "passager". Reste à naviguer d'une manière intelligente dans la masse d'informations, en débusquant les stratégies de "captation" des industries du divertissement, en développant un esprit critique, en prenant du recul dans l'afflux d'informations, en usant de cette possibilité de faire entendre sa voix, d'écouter celle de milliers d'autres... Michel Serres se plaît à citer un philosophe contemporain de l'apparition de l'imprimerie, Montaigne, qui disait préférer "une tête bien faite à une tête bien pleine". Reste aussi aux enseignants, aux médecins... à adopter un nouveau mode de relation : "la présomption de compétences", où l'écoute doit accompagner le discours.

// CATHERINE DALOZE

(1) Michel Serres, "Petite poucette", éd. Le Pommier, coll. Manifestes, 2012. Michel Serres intervenait ce 1^{er} septembre, pour "Les inattendues", festival de rencontres entre musiques et philosophies à Tournai. www.lesinattendues.be

(2) Michel Serres choisit volontairement le féminin, témoignant par là, d'un des renversements qui caractérise notre époque : la "victoire des femmes", meilleures étudiantes.

> Maladie de Lyme

Valérie Obsomer, chercheuse à l'UCL, donne l'alerte à propos du flou statistique entourant la maladie de Lyme et d'autres pathologies transmises par les tiques. L'étendue de ces infections, pouvant donner lieu à de graves complications, est, selon la chercheuse, "très sous-estimée" en Belgique. Pour y remédier, le site www.tekentiques.net a été mis en place. Il permet aux personnes de signaler le lieu où elles ont été mordues, ainsi qu'aux médecins de communiquer le nombre annuel de patients mordus ou présentant des érythèmes.

> Alimentation durable

Un appel à projet à destination des associations, entreprises, administrations et particuliers a été lancé par Bruxelles Environnement. D'un montant maximum de 15.000 euros, ce soutien financier permet de concrétiser un projet individuel ou collectif en rapport avec l'alimentation durable. Les volontaires peuvent remettre leur dossier de candidature jusqu'au 30 septembre à 11h.

INFOS : 02/775.75.75 - WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE

> Endettement

L'Observatoire du crédit et de l'endettement a lancé une enquête afin de mieux analyser le rapport des Belges au crédit, à la consommation et à la gestion de leur budget. Tous les Belges majeurs, en difficulté financière ou non, sont invités à y répondre jusqu'au 15 septembre. Les participants peuvent en sus prendre part à un concours dont les gagnants recevront jusqu'à 300 euros. Les résultats de l'enquête seront publiés en décembre 2013.

WWW.ENQUETEMENAGES2013.BE

> Handicap à l'école

Les élèves en situation de handicap ont droit à des aménagements raisonnables à l'école. Une brochure concernant ces aménagements vient d'être publiée, à l'initiative du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Elle informe les parents et les acteurs du monde scolaire à propos de la notion d'aménagement raisonnable et des textes légaux qui s'y rapportent.

CETTE BROCHURE PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉE GRATUITEMENT SUR LE SITE WWW.DIVERSITE.BE.

> Arrêter de fumer

La Fondation contre le cancer a récemment publié une étude indiquant l'augmentation du nombre de fumeurs souhaitant se sevrer (58% en 2013 contre 51% en 2012). La popularité grandissante du site Tabacstop confirme ces résultats. En 2013, la hausse de l'accompagnement téléphonique est de l'ordre de 60% en Wallonie. Présentes depuis 2011 sur les paquets de cigarettes, les coordonnées de Tabacstop manquent encore sur les paquets de tabac à rouler. Selon la même étude, 90% de la population y seraient pourtant favorables.

INFOS : 0800/111.000 - WWW.TABACSTOP.BE

Portes ouvertes dans les "Coronary clubs"

Accidenté du cœur? Faites de l'exercice! Mais pas n'importe où, ni comment. Les clubs sportifs pour cardiaques offrent une panoplie de services à ceux qui veulent se remettre en forme.

Un jour, le plus souvent sans crier gare, l'accident survient. Une artère qui fait grève, une valve qui vacille, le cœur qui crie "stop". Depuis une trentaine d'années, la chirurgie cardiaque a fait des progrès extraordinaires et ce genre d'accroc ne se solde pas nécessairement par l'issue fatale. Il n'empêche: même après une revalidation cardiaque menée avec succès à l'hôpital, la vie n'est plus tout à fait la même. Il faut entretenir son cœur, faire de l'exercice et, d'une manière générale, veiller à sa santé cardiovasculaire. Finie l'époque où l'on prescrivait du repos à tout prix à tous les accidentés du myocarde!

C'est à ce type de public que s'adressent les "coronary" clubs ou clubs cardiaques. Au nombre de 16 dans la partie francophone du pays, ceux-ci s'adressent spécifiquement à toutes les victimes d'une pathologie cardiovasculaire stabilisée. Sous la supervision d'un médecin cardiologue et de

moniteurs spécialisés, il leur est proposé diverses activités physiques, parmi lesquelles la pratique de sports "habituels": volley, natation, vélo, badminton, football en salle... Mais avec plusieurs particularités: l'encadrement spécialement adapté à ce type de public, l'obligation de fournir chaque année un certificat médical à l'admission et, surtout, l'invitation pressante à une pratique régulière. Avec toutes ces balises, le patient - parlons plutôt du "sportif" - est certain de se dépenser d'une façon favorable à son système cardiovasculaire et respiratoire.

Les bénéfiques sont même généraux, comme l'amélioration musculaire et ostéo-articulaire, l'amélioration du sommeil et l'épanouissement psychologique. "Le taux de fidélisation de nos membres est de quasiment 100%, s'enthousiasme Guy Verbeke,



© Michel Houet/BELPRESS

président de l'Association des clubs sportifs pour cardiaques Wallonie-Bruxelles (ACSCWB). *Tout simplement parce qu'ils sont unis par le fait d'avoir connu un accident de la même nature. Cela crée de la solidarité et de la convivialité: chacun de nos clubs est géré par et pour des cardiaques!* Et de rappeler que les maladies cardiovasculaires, dans nos pays occidentaux, représentent plus de 50% de la morbidité et de la mortalité, soit bien plus que Sida, accidents, suicides, maladies infectieuses et dégénératives réunis.

Pour fêter son 35^{ème} anniversaire, l'ACSCWB organise, pour la pre-

mière fois, des portes ouvertes dans tous les clubs de l'ASBL, fin septembre. Visiteurs intéressés bienvenus! Mais aussi... médecins et kinés susceptibles d'apporter une aide bénévole pour la création de nouveaux clubs...

Par ailleurs, le samedi 21 septembre, en étroite collaboration avec Altéo-Sport (partenaire de la Mutualité chrétienne), un colloque intitulé "Bouger plus, manger mieux" rassemblera à Bruxelles divers spécialistes autour des bienfaits et bénéfices de l'exercice physique couplé à l'alimentation saine.

// PhL

Handicap Déjà 300 trucs et astuces

Depuis dix ans, Handicap International récompense des bricoleurs ayant trouvé des trucs et astuces qui facilitent le quotidien de personnes handicapées. Cette année, les inventions primées permettent de jouer du trombone à une main, de maintenir un enfant en sécurité sur sa table à langer ou de s'asseoir sans risque sur une chaise à roulettes.

Lorsqu'on est confronté au handicap, à la maladie ou que l'on atteint un âge avancé, certains gestes quotidiens peuvent se révéler difficiles à réaliser. Ramasser un objet, s'habiller, lire l'heure, franchir une marche... Les solutions proposées dans le commerce sont souvent chères ou ne sont pas bien adaptées à un cas particulier. Le concours "Bricoleur du Cœur", organisé depuis 2003 par l'ONG Handicap International en partenariat avec l'ASBL Solival, fait connaître des solutions simples, ingénieuses et peu coûteuses. Au fil des années, quelque 300 inventions ont ainsi été soumises au jury de 'Bricoleur du Cœur', révé-

lant des personnes handicapées débrouillardes, des parents astucieux, du personnel soignant dévoué... Comme l'explique Nicole Luyckx, coordinatrice du concours pour Handicap International: "Même lorsque deux personnes sont confrontées à la même déficience, les difficultés qui en résultent sont propres à chacune. C'est pour cela qu'il est essentiel pour elles de bénéficier d'aides parfaitement adaptées à leurs besoins. Encourageant la débrouille et le partage, Bricoleur du Cœur met en lumière des solutions et aide d'autres personnes à réaliser elles-mêmes leurs propres astuces adaptées."

La cuvée 2013 n'a pas déçu et permet de faire connaissance avec une série d'inventions jamais rencontrées auparavant. Ainsi, l'une d'elles, conçue par des étudiants de l'école de Design et d'ergothérapie Howest, permet à Simeon, qui a perdu un bras dans un accident il y a quelques années, de reprendre sa passion pour le trombone.

Le papa de Gilles, lui, a imaginé une table à langer sécurisée pour éviter que son jeune fils polyhandicapé ne puisse tomber.

La troisième invention primée permet à Zurab, étudiant, de s'asseoir sans mal sur une chaise à roulettes et de suivre ainsi les cours d'une façon agréable. Ce sont deux étudiants, secondés par deux ergothérapeutes, qui ont imaginé ce système de frein à petit prix pour siège de bureau.

Par ailleurs, un prix spécial pour l'invention de la décennie a été décerné pour la réalisation d'un plan incliné portable. Comme de nombreuses personnes à mobilité réduite qui utilisent une chaise électrique, Eveline est régulièrement confrontée à des petites marches qu'elle ne peut franchir. Son mari a mis au point un système de plan incliné pour chaise électrique, léger et facilement repliable au point qu'il se transporte comme une valisette.

Récompensés par les partenaires commerciaux du concours, les gagnants ont surtout la satisfaction de faire connaître leurs inventions au grand public en espérant qu'elles puissent être utiles à d'autres personnes...

// JD



© J. Degrande/Handicap International

>> Plus d'infos à propos du colloque sur www.alteoasbl.be. Participation gratuite. Inscription au 02/246.42.28 ou par mail à geraldine.berckmans@mc.be. Dates des portes ouvertes de chaque club sur www.cardiaquesmaissportifs.be

>> Les quelque 300 inventions rassemblées en dix ans par "Bricoleur du cœur" sont expliquées et techniquement décrites sur le site www.handicapinternational.be/fr

Accueil familial

Cherche parents d'accueil pour bien démarrer dans la vie

En Belgique francophone, 3.400 enfants vivent ou séjournent à intervalles réguliers dans des familles d'accueil. Ils sont éloignés de leurs foyers d'origine pendant un temps. Celui qui sera nécessaire à leurs parents pour (ré)apprendre à assumer pleinement leur parentalité. Le nombre de familles d'accueil est cependant insuffisant.

Lorsqu'un enfant vit des difficultés significatives dans son foyer, le conseiller de l'aide à la jeunesse essayera, en premier lieu, d'orienter le jeune et ses parents vers un service de première ligne approprié. Celui-ci dialoguera avec les acteurs de l'école, les membres de la famille, le habitants du quartier... Mais si cette première tentative ne suffit pas et que le Service d'aide à la jeunesse (SAJ) estime que la santé ou la sécurité du jeune est menacée, autrement dit, qu'il est en danger, le Juge de la jeunesse peut ordonner l'éloignement du jeune de sa famille de naissance. La loi qui encadre ce type de décisions est bien claire sur un point : cette mesure doit rester une exception.

Au total, en Wallonie et à Bruxelles, il existe 3.400 exceptions. Autant de

jeunes placés dans des familles d'accueil. Leurs parents considérés comme "défaillants" souffrent le plus souvent de problèmes psychiatriques lourds ou d'addictions diverses, les empêchant de se présenter sous leur meilleur jour à leur progéniture. A un moment crucial de leur développement, ces enfants ont besoin de se raccrocher à une relation affective stable. D'où la campagne portée par la Fédération des services de placement familial (Plaf) (1) pour trouver davantage de familles.

"Accueillir un temps, aider pour la vie"

"L'objectif de la campagne est de recruter une centaine de familles d'accueil car il nous en manque cruellement, explique Bernard Dormal, permanent de la Plaf. En plus des af-



fiches, des spots télévisés et de nos événements, nous voulons intervenir dans les associations de parents, dans les écoles sociales, à l'université... Tout le monde doit se sentir concerné par les enfants de tout le monde!"

Le message de la campagne : il n'y a pas un profil idéal du parent d'accueil. "Les personnes seules, les jeunes couples... Beaucoup de personnes pourraient valablement devenir parent d'accueil. Les couples homosexuels aussi car, souvent, ce sont des personnes très sensibles aux questions d'identité". Il faut pouvoir donner et recevoir. Donner la chance à un enfant de franchir des caps et recevoir son amour, peu importe la manière par laquelle il le manifeste.

La première étape, c'est un accompagnement de six à neuf mois des personnes intéressées. "C'est le temps nécessaire pour rencontrer le candidat, analyser le projet qu'il veut porter, évaluer ses motivations, situer la place réservée à l'enfant accueilli... Une fois qu'un enfant est confié, il n'est pas lâché dans la nature ! Le service de placement est présent pour accompagner le jeune et la personne qui l'accueille. Le service s'occupe, par ailleurs, de tout souci d'ordre socio-psychologique, financier, administratif... Il organisera également les rencontres entre l'enfant et sa famille de naissance si l'état de leur relation le permet".

Une crainte: que ça se termine

L'enfant est accueilli dans un foyer à temps plein ou à intervalles réguliers pendant une période déterminée. Une évaluation de la situation est opérée régulièrement et c'est cela qui effraye le plus souvent les parents d'accueil : la crainte que ça s'arrête un jour.

"La famille d'accueil doit être capable de se consacrer à fond à un enfant et puis de ne plus rien savoir de lui lorsqu'il s'en va. C'est là un des aspects du contrat d'accueil qui est bien expliqué lors des discussions préalables avec le service de placement", explique Daniel Cailteux. Avec son épouse, Brigitte Henry, il a ouvert sa porte pour accueillir des placements d'urgence, c'est-à-dire, le temps nécessaire pour trouver une solution durable à l'enfant. Dans ce cadre, ils ont rencontré 18 enfants en quatre ans. Et quand il s'agissait de leur dire "au revoir" ? "Nous avons toujours eu les larmes aux yeux et le cœur triste, particulièrement s'il s'agissait d'un bébé ou si l'enfant était resté longtemps. Nous disions aux enfants en accueil qu'ils venaient chez nous 'en vacances'. Cette manière de considérer l'accueil nous aidait aussi à passer à autre chose après leur départ."

Augmentation de la demande

"Le nombre de demandes de placement ne cesse d'augmenter", affirme Arnaud Gendrot, Directeur-adjoint d'un service de placement. Ce qui l'explique ? "En partie le fait que l'administration ait fait le choix de réduire le nombre de places en institution au profit du placement familial, entre autres pour réduire les coûts."

D'un autre côté, on constate que le nombre de foyers d'accueil reste stable. Et, cela, malgré qu' "il semble plus difficile d'être disponible aujourd'hui qu'hier, constate Arnaud Gendrot. Avant, les mamans restaient plus souvent à la maison pour s'occuper

des enfants. Les conséquences des nouveaux schémas familiaux (garde alternée des enfants, famille recomposée...) rendent aussi plus compliqué l'accueil d'un enfant". Une stabilité de l'offre, donc, mais insuffisante pour répondre à la recrudescence des demandes.

En ce moment, l'enjeu est de pouvoir offrir de l'affection et un environnement stabilisé à des jeunes qui n'ont pas la chance d'être accueillis chez un particulier et qui n'ont connu, le plus souvent, que des institutions. Des homes et des internats pour les plus âgés, des pouponnières pour les plus jeunes. D'ailleurs, certains enfants font face à des difficultés plus importantes comme ceux qui portent un handicap (2). Pour tous ceux-là, la volonté est aujourd'hui de favoriser une prise en main plus individuelle et moins collectiviste.

Comme dit le proverbe, "Il faut un village pour éduquer un enfant". Rien n'est plus vrai lorsqu'il s'agit de donner la chance, à un gosse cabossé, de poser ses valises quelque part et de construire des liens durables. Même si cela ne dure qu'un temps.

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) La fédération des services de placement familial prévoit des actions de sensibilisation dans différents lieux ainsi que des ciné-débats très prochainement. Infos sur www.plaf.be.

(2) A ce propos, le Réseau ASEA regroupant les services spécialisés en Wallonie et à Bruxelles peut être contacté au 04/380.41.73. (Myriam Dehard).

Témoignage

"Je ne cherche pas à savoir d'où je viens. Je sais où je vais"

"Kevin". C'est le prénom d'emprunt qu'il a choisi "parce que ça fait bien". Etudiant en informatique, 23 ans, pull à capuche, dégage d'un jeune adulte bien dans ses baskets, il entre timidement dans la discussion, l'air circonspect car "c'est la première fois que je raconte mon histoire comme ça... pour un article".

D'emblée, lorsqu'on évoque son accueil dans une famille bruxelloise, il parle d'une chance. "Moi, j'ai eu des parents. Mon grand frère et mes grandes sœurs, en institution, ont eu des éducateurs. C'est pas pareil. Il y a un côté affectif moins fort, moins sincère".

A ses six ans, les services sociaux l'éloignent de sa maman. "Elle vivait seule avec six enfants de cinq papas différents. Je suis le quatrième. Sans travail, c'était pas facile pour elle de s'occuper de tout le monde. La semaine, je vivais avec elle. Le week-end et les vacances, j'étais dans ma famille d'accueil". Le rythme est régulier : cinq jours dans le quartier des Marolles, deux jours à Uccle. Et ainsi de suite... jusqu'à ses treize ans.

Puis il suivra sa maman à Charleroi-Nord. "Le pire quartier. Là, j'ai débuté ma période délinquante. Je n'allais plus à l'école. J'avais seize ans quand ma mère me jetait régulièrement dehors. Selon elle, je devais me démerder. Alors j'ai visité des maisons. D'abord pour manger, ensuite pour l'argent. Je me suis fait attraper et le Juge de la jeunesse m'a envoyé en IPPJ (1)".

A ce moment-là, et après trois ans sans contact, sa famille d'accueil l'appelle et lui propose des vacances. C'est le début d'autre chose et, depuis lors, le lien ne s'est plus brisé. Il s'installe chez eux le temps de suivre des cours de néerlandais puis vit seul deux ans. Aujourd'hui, il est de retour à Uccle et se forme à l'informatique.

Sa plus grande difficulté a été de combiner deux éducations différentes. "Dans ma famille d'accueil, on ne regardait pas la télé. On lisait des livres. Chez ma mère, on avait droit à Dragon Ball et plein de trucs à longueur de journée. C'est un détail mais, des règles différentes, ça crée des incompréhensions dans la tête d'un enfant".

Autre difficulté : la traditionnelle question du "Qui suis-je?", qu'il dédramatise : "Je ne porte pas le nom de mon père et c'est normal de me demander 'Papa où t'es?'. Mais je n'ai pas l'esprit de déprime. Je ne cherche pas à savoir d'où je viens. Je sais où je vais. Ça, j'en suis sûr!"

Que conseillera-t-il à des personnes qui se questionnent sur l'accueil ? "J'ai vu, à Charleroi, des copains qui avaient faim à la fin du mois dans leurs foyers d'accueil et d'autres qui étaient les moins aimés des enfants. Il faut être sûr de pouvoir bien recevoir un enfant. Si c'est le cas, un enfant accueilli donne autant d'amour qu'un enfant naturel".

(1) Institution publique de protection de la jeunesse.



Nouvelle présidence au MOC

Christian Kunsch : "Ayons le courage de ramer à contre-courant"

Après 35 ans de vie mutuelliste dont onze à la tête de la Mutualité Saint-Michel (Bruxelles), Christian Kunsch assume pour quatre ans, depuis le 1^{er} septembre, la présidence du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). Succédant à Thierry Jacques, c'est à cet homme de 59 ans, jovial et aux idées claires et déterminées, que revient dorénavant une tâche importante : faire en sorte que la Mutualité chrétienne, le syndicat chrétien (CSC), Vie féminine, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et les Equipes populaires, s'accordent et pèsent de tout leur poids sur la scène politique et sociale belge. Rencontre.

En Marche : Dans quel état d'esprit abordez-vous vos nouvelles fonctions ?

Christian Kunsch : Directeur d'une mutualité, je deviens président d'un mouvement. Il y a à la fois rupture et continuité. Rupture, car j'aurais pu continuer ma tâche à la Mutualité Saint-Michel, où la réalité bruxelloise – celle du multiculturalisme, de la précarité sociale... – constitue un défi permanent en termes de réflexion et de gestion. Plus de 175.000 membres, 200 collaborateurs : on est au four et au moulin quasiment en permanence ! Ici, la fonction sera encore plus politique : établir des contacts, du "liant" entre de grandes organisations, nationales et régionales, mais aussi avec les mouvements d'éducation permanente. Pas simple ! Mais les instances dirigeantes de la Mutualité chrétienne m'ont demandé avec une certaine insistance de me présenter. J'arrive enthousiaste et motivé. D'autant plus qu'avec le dossier Arco, aujourd'hui en liquidation, certains ont voulu écorner l'image du MOC, et, à travers lui, l'essence même du modèle associatif et coopératif. Or celui-ci mérite plus que jamais d'être défendu bec et ongles. Continuité car, entre la MC et le MOC, nos valeurs de base, c'est chou vert et vert chou ! A commencer par la solidarité, l'égalité et la justice sociale.

EM : En novembre 2011, votre prédécesseur, Thierry Jacques, annonçait "un débat approfondi en faveur d'une réflexion critique et politique" autour de la chute d'Arco et du soutien à Dexia Banque. Cela a-t-il été fait ?

ChK : Oui sans être conclu. Même si je ne suis pas le plus compétent pour en parler, je peux reconnaître, avec le recul, que des choix inopportuns ont été opérés au moment de la déroute bancaire de 2008. Mais il est toujours facile de les blâmer a posteriori et je me garderais bien de tout jugement en la matière. Historiquement, il est pleinement justifié que la Mutualité chrétienne, la CSC et leurs mouvements d'éducation permanente aient soutenu la caisse coopérative financière qu'était la Bacob (devenue ensuite Dexia) et une société d'assurances comme les Assurances populaires (AP). Certains ont jeté en pâture à l'opinion publique le prétendu scandale selon lequel une banque qui a été en difficulté (Dexia devenue Belfius) et aidée par l'Etat, n'avait plus à être liée conventionnellement avec un mouvement comme le MOC. Certains contestent par ailleurs la garantie de l'Etat accordée aux épargnants détenteurs de parts coopératives, perdant ainsi le sens de l'histoire sociale et coopérative dans ce pays. Il ne faut pas inverser le problème. Le MOC, le groupe ARCO et ses coopérateurs, sont, comme tant d'autres, les victimes du dérapage financier mondial, non les coupables.

EM : Ces dernières années, le MOC a parfois été davantage perçu comme un groupe de pression politique qu'un mouvement d'éducation permanente. Souscrivez-vous à cette perception ?

ChK : L'aspect mouvement et éducation permanente doit toujours précéder l'action poli-

tique. Si le président s'exprime, c'est parce que le mouvement s'est emparé de certaines questions et les a soumises au débat démocratique selon un agenda qui respecte la consultation et est transparent, ce qui n'est pas nécessairement le cas de l'agenda politique. Nous ne sommes pas opposés aux politiques mais complémentaires. Simplement, loin des jeux de pouvoir et d'alliances, nous avons notre propre rythme ; et aux raccourcis du café du commerce, nous préférons le "voir, juger, agir" de Cardijn. L'éducation permanente est un travail lent, difficile et peu visible. Concrètement, ce sont nos formations (Isco et Fopes), nos groupes de travail (fiscalité, logement, croissance...) et le travail quotidien de nos fédérations et organisations. Ce travail aboutit à traduire les interrogations d'individus isolés - voire leurs amertumes ou leurs réflexes poujadistes - en un questionnement collectif, puis en une véritable action sur le monde politique.

EM : Les dernières années ont été marquées par la montée en puissance de petits partis très marqués à gauche. Le MOC est-il prêt au dialogue avec eux ?

ChK : François Martou (NDLR : ex-président du MOC) disait souvent des partis : "Eux, c'est eux. Nous, c'est nous". Je m'y retrouve bien et cette question est actuellement en débat interne. Il n'y a donc aucune raison pour ne pas dialoguer avec un parti marqué plus à gauche. Mais à deux conditions. Primo, qu'il ne nous plante pas un couteau dans le dos dès le premier tournant : il nous faut du respect. Secundo, que ce parti s'inscrive dans le projet progressiste qui est le nôtre, tant sur les valeurs que sur les processus démocratiques. Car il y a plusieurs manières de sortir de la crise : veut-on le chacun pour soi ou la solidarité ? Nous, nous avons choisi. L'histoire a montré que les projets axés sur la solidarité sont ceux qui résistent le mieux aux crises. Donc, pourquoi se priver d'une discussion avec les partis à gauche de la gauche, sans exclusive, qui vont dans ce sens ? Les piliers, c'est une époque révolue : le temps où l'on prenait les gens du berceau au cercueil en leur disant : "on va te fournir tout ce dont tu as besoin", c'est fini.

EM : Le Parti Social Chrétien (PSC), naguère, a abandonné son "C". Les scouts aussi... Mais pas la Mutualité chrétienne ! Et le MOC ?

ChK : Cette question ne me semble pas prioritaire. Ni aux organisations membres, me semble-t-il. L'Union chrétienne des pensionnés est devenue Enéo. L'Association chrétienne des invalides et handicapés se nomme aujourd'hui Altéo. Mais la CSC, la Mutualité chrétienne, etc. ont conservé leur "C". Si les aumôniers se font rares dans nos rangs et si la messe n'est plus notre rituel d'initiation, le "C" fait partie de nos gènes. S'il peut paraître désuet de l'extérieur, il fait référence à des valeurs qui, elles, restent d'une actualité brûlante : l'attention aux plus démunis, par exemple. Dès lors, il serait vain de nier notre passé. Que ceux qui veulent faire un bout de chemin avec nous examinent nos actions et notre programme et,

en cas d'adhésion, nous rejoignent. Nous sommes ouverts et pluralistes depuis 1978. La priorité, aujourd'hui, c'est la sortie des crises : sociale, économique, financière et environnementale.

EM : Et le "O", pour ouvrier ? Un peu réducteur, voire contreproductif, au regard des thématiques balayées par le MOC ?

ChK : Derrière le "O", on trouve la préoccupation pour les personnes les plus fragilisées. Autrefois, il s'agissait des ouvriers. Aujourd'hui, ils ne sont plus les seuls. Le "O" fait lui aussi partie de notre héritage historique et de nos combats sociaux. Même si ce n'est pas une définition très orthodoxe, j'y vois une volonté de ramer à contre-courant. Ce n'est tout de même pas le plus grand nombre, aujourd'hui en Belgique, qui veut militer pour les catégories les moins favorisées et pour la solidarité ! Regardez l'évolution politique du pays. Le fait que la NV-A s'en est prise au MOC à travers l'ACW (NDLR : l'équivalent flamand du MOC) n'est pas un hasard. Derrière le discours nationaliste de ce parti se cachent des choix qui sont non solidaires. Il veut marginaliser et discréditer ce qui est progressiste. Mais cela démontre bien, a contrario, que l'ACW et le MOC gardent leur pouvoir d'influence.

EM : Des pans importants de la Sécurité sociale (allocations familiales, gestion des maisons de repos et de soins...) ont été défédéralisés. Il y a à peine cinq ans, certains affirmaient qu'un tel "détricotage", impensable, allait amener la dislocation de la Belgique. Aujourd'hui, plus personne ne parle ainsi. Votre avis ?

ChK : Le transfert des compétences m'inquiète. Ce qui fait mal, c'est que ce soit un gouvernement sans la NV-A qui ait introduit cette brèche dans la Sécurité sociale. Certes, sans ce parti mais sous sa pression directe... Le plus inquiétant, c'est le discours "Ouf ! On a colmaté la

brèche, on a limité les dégâts". Même si, l'année prochaine, la NV-A n'obtient pas la victoire électorale pressentie, il faudra travailler sans relâche et, sous la pression des poujadismes ambiants, expliquer et réexpliquer aux gens que la Sécu est un salaire différé. Que leur éventuelle tentation de sortir du système, par le recours aux systèmes d'assurances privées, est dangereuse pour tous, car elle affaiblit l'édifice de la cohésion sociale. Par ailleurs, ce transfert des compétences est acquis, mais pas encore réalisé, loin de là ! Il doit impérativement rester l'affaire des partenaires sociaux et d'organisations de gestion comme les mutualités, les syndicats, les caisses d'allocations familiales et non pas confié uniquement à des administrations régionales ou communautaires.

EM : Une attitude un peu corporatiste que la vôtre ?

ChK : Non ! Une attitude philosophique : la volonté de rester les garants d'une solidarité aussi fédérale que possible. La Sécurité sociale, financée d'une façon mixte (cotisations sociales et impôts) constitue un système de protection sociale inégalé. A la Mutualité chrétienne, par exemple, nous avons à peine 4 % de frais administratifs. Pas mal, non ? J'imagine facilement que certains ministres, dans le climat de disette généralisée, puissent voir les transferts financiers comme des mannes bienvenues dans leurs soucis budgétaires, ajoutant ainsi des étoiles à leur casquette. Je dis : danger ! Ce n'est pas que le secteur public soit à dénigrer. Mais le partenariat des interlocuteurs sociaux a une maturité puissante. Plus on transfère des compétences, plus on aura des interlocuteurs distincts et les politiques auront inmanquablement des logiques, des cultures, des accents différents. Souvenons-nous : c'est seulement après dix ans que la communautarisation de l'enseignement a commencé à faire mal...

"FACE À LA CRISE BUDGÉTAIRE, MÉFIONS-NOUS DE TINA : "THERE IS NO ALTERNATIVE". TOUT CHOIX BUDGÉTAIRE INDUIT UNE PHILOSOPHIE".

// ENTRETIEN :
Ph. LAMOTTE



© Mathieu Cornéls

Paramédical

Sur prescription d'un médecin généraliste, d'un pédopsychiatre, d'un neurologue, ou à la suggestion d'un instituteur..., il est parfois conseillé aux parents d'emmener leur enfant auprès d'un psychomotricien. Il peut être aussi suggéré à une personne plus âgée d'expérimenter ce type de prise en charge. Il ne s'agira pas de suivre une initiation sportive quelconque ou une psychothérapie. Mais bien d'une prise en charge paramédicale où le corps – souvent remis au second plan – joue là un rôle central.

Vous avez dit "psychomotricien" ?

Tout commence par un rituel : on se dit bonjour. On se parle un peu. Puis la séance démarre. Elle est marquée par la spontanéité, raconte Martine Henet, psychomotricienne, quand elle évoque une partie de son travail comme indépendante avec les enfants. Différents objets sont disposés dans la salle. Des tapis, des cubes, des cordes, un miroir, des balles, un hamac... Le jeu y est central. Ici, il est recommandé, loin du culte de la réussite, loin des jeux intellectualisants ou sur écran. Les tissus, les peluches, les mousses invitent à apprendre avec le corps, à inventer, à imaginer, à entrer en relation... Place à l'imaginaire, au mouvement, à la spontanéité. La construction d'une cabane, par exemple, en dit souvent plus qu'un long discours. Elle peut être le reflet de ce que l'enfant ressent : quand la maison ne contient qu'une seule place toute serrée, quand ses murs sont très épais et qu'il faut passer par des pièges pour y arriver, quand elle prend la forme d'une tour et n'a pas d'intérieur... Le jeu permettra de mettre des mots là où l'enfant ne peut en mettre, explique Martine Henet. Et de préciser : il ne s'agit pas d'interpréter mais bien de sous-titrer des comportements ou des émotions. "En se disant au revoir, j'invite souvent l'enfant à exprimer ce qu'il a ressenti. Je lui propose de dessiner ce qu'il a joué". On le comprend : la psychomotricité ne se résume pas à des exercices de gymnastique. Le corps en mouvement sera amené à intégrer les notions d'intérieur/extérieur, d'avant/mainenant/après. Une aide à s'inscrire mieux dans le temps et l'espace. De l'avis de Jean-Pierre Yernaux, psychomotricien et formateur, très engagé dans l'Union professionnelle francophone : "La psychomotricité est un peu le théâtre symbolique où l'on joue la vie, dans une implication relationnelle et corporelle du patient et du psychomotricien".

Pas que les petits

À côté des consultations pour les enfants, la psychomotricienne Martine Henet travaille également dans un service de santé mentale et à l'Irsa (Institut royal pour sourds et aveugles). Les jeunes enfants ne sont, en effet, pas les seuls concernés par la psychomotricité. Certes, les psychomotriciens sont particulièrement sollicités par le secteur de la petite enfance, mais ils le sont également dans le champ du handicap ou auprès des personnes âgées. Avec l'enfant, ils participeront à construire

son identité ; avec la personne âgée à conserver du mouvement et de l'autonomie ; avec la personne handicapée à développer la communication et à s'intégrer dans la vie sociale. Martine Henet explique comment elle agit avec un groupe d'adolescents de manière un peu différente d'avec les plus petits. Ils exploreront davantage des techniques corporelles de relaxation, de gestuelle, de danse, de massage... En décrivant son travail, elle évoque ces jeunes porteurs d'un handicap qui ont parfois peur de se coucher au sol tout simplement.

Le jeu permettra de mettre des mots là où l'enfant ne peut en mettre.

Harmonie corps-esprit

"Partir du versant moteur pour remonter à l'origine des troubles et permettre un mieux-être corporel en favorisant un mieux-être psychique" (1), voilà traduit à l'attention des futurs psychomotriciens le dialogue qui fonde leur prochain métier. Le mot "psychomotricité" l'indique par lui-même : les techniques à l'œuvre relieront "psycho" (l'esprit, l'âme) et "motric" (le geste, le mouvement, le corps, les sens). Là où nos modes de vie ont sans doute trop tendance à privilégier la tête et délaisser le corps, la psychomotricité privilégie la stimulation des sensations physiques, le passage par le corporel. Elle a pour objectif "d'aider à (ré)habiter son corps", résume Jean-Pierre Yernaux. Comme l'explique Martine Henet de manière imagée, la psychomotricité travaille les "fondations",

La psychomotricité privilégie la stimulation des sensations physiques.

aide à les rendre plus solides quand elle sont fragiles, à les (re)construire quand elles ont été cassées.

À l'école maternelle

Les éducateurs semblent l'avoir compris : développer la sensorialité, le mouvement, le rapport à autrui fait partie d'un projet éducatif. Et l'éducation psychomotrice a un rôle à jouer dans le développement de l'enfant. En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'organisation d'activités de psychomotricité est obligatoire pour les écoles ou implantations maternelles. Un encadrement spécifique est octroyé à cet effet. "La sédentarité menace la santé psychique et physique des futurs citoyens, commente l'Administration



© Annelise Benoist/ESP-REPORTERS



© REPORTERS - PHÉNIX

remédier à des difficultés particulières. Problèmes d'apprentissage, retards de développement, troubles de l'équilibre, difficultés de coordination motrice, problèmes d'attention, ou encore troubles du comportement : le champ d'actions des psychomotriciens est large. Dans certains cas de figure, une partie de leurs interventions sont remboursées par la Mutualité (2). On trouve des psychomotriciens dans les services psycho-médecino-pédagogiques, les centres de guidance et de santé mentale, les crèches, les écoles maternelles, mais aussi dans les services de gériatrie, de psychiatrie, dans les centres de rééducation et de réadaptation pour enfants et adultes. Certains pratiquent des consultations comme indépendant. D'autres privilégieront une pratique davantage neuro-motrice, d'autres plus psychologique voire psychanalytique. Différentes écoles cohabitent. Au carrefour de plusieurs professions, la psychomotricité continue de préciser ses apports, d'évoluer en complémentarité avec les soignants qui entourent les patients, avec les éducateurs qui accompagnent les enfants.

// CATHERINE DALOZE

de l'enseignement. Les apprentissages construits par le mouvement dans des contextes adéquats favoriseront, chez les élèves, un épanouissement optimal".

Soin et thérapie

Au-delà du cadre éducatif conçu pour tous, la psychomotricité peut être également envisagée pour tenter de

(1) D'après la fiche métier établie par le Service d'information sur les études et les professions (Siep) – <http://metiers.siep.be/>
(2) Informations auprès de votre conseiller mutualiste, au 0800 10 9 8 7 ou sur www.mc.be

Vers plus de reconnaissance du métier

Voici un an, une formation spécifique de bachelier paramédical en psychomotricité voyait le jour en Belgique francophone. Jusqu'alors, la formation de psychomotricité, en Communauté française, était assurée par un post-graduat paramédical ou par une spécialisation pédagogique destinée aux éducateurs spécialisés, aux ergothérapeutes, aux kinésithérapeutes, aux logopèdes, aux instituteurs... Cette spécialisation demeure. Mais en termes de formations, la Belgique francophone était plutôt à la traîne, malgré l'essor important de cette approche par le corps, depuis une trentaine d'années. D'autres pays européens – la France, la Suisse, l'Italie, le Danemark..., organisent de longue date un baccalauréat professionnalisant en psychomotricité.

Pour la deuxième année consécutive donc, huit écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles (4 établissements de l'Enseignement supérieur de promotion sociale et 4 de l'enseignement de plein exercice) formeront les étudiants dans cette filière. On manque encore de recul pour en dresser le bilan. Les premiers diplômés sortiront en 2015. Néanmoins, le taux d'inscription au démarrage indique un certain succès, avec quelque 500 inscrits. Comme pour de nombreux métiers paramédicaux, les écoles belges accueillent un certain nombre d'inscrits d'origine française. La mise sur pied de cette formation de base participe de la volonté portée, depuis les années 80, par l'Union professionnelle des psychomotriciens francophones (www.upbpf.be) de voir reconnaître davantage, au sein de la santé publique belge, le métier de psychomotricien, sa spécialité, sa complémentarité avec d'autres professions paramédicales et éducatives. Elle vise l'harmonisation des pratiques et marque un pas supplémentaire dans le développement du métier. Elle facilitera la mobilité des travailleurs dans les pays francophones comme la France, la Suisse, le Luxembourg où le psychomotricien est reconnu comme profession paramédicale.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOB BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40 - 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 20/09 pour l'édition du 3/10. le vendredi 4/10 pour l'édition du 17/10. Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av. cse. décès. motorhome, home car "Fiat Ducato", 1er propr., 2006, 34.000km, 4p., tv, porte-vélos..., très bon état, 20.000 EUR. 0497-34.45.05. (A49320)

Av. motorhome Burstner T729, Fiat Alko, lits jum., ttes. options, du 3/12/12, 5000km avec garantie jusqu'à 3/12/14, 51.500€, valeur: 71.500€. 02-672.97.47. (A49335)

Av. Peugeot Partner Tepee, adapt. transp. 1p. en chaise roul., 138.500km, 12/2009, 90ch, diesel, 5pl., 12.000€ à disc., parf. ét., barres toit, fact. et carnet entretien dispo. 0494-61.65.80. (A49325)

Av. porte-2-vélos pr. boue attache remorque marque "Thule EuroClassicPro 902", qualité très solide, impecc., prix achat 2007: 399€, vend -50%. wh.cerise@skynet.be - 0479-36.55.34. (A49314)

Camping

Middelkerke, à l. ou à v., chalet, tt. conf., dans camping calme, prix réduit. 02-376.19.97 - 0472-25.78.62. (A49291)

Av. Middelkerke, ds. camping Tourist au n°104, chalet style provençal, meublé et équipé, 17.500€, pour visites s'adresser au bureau du camping. (A49321)

Divers

Art asiatique, expert professionnel achète ttes. collect., porcelaine, bronze, corail, prix élevés, paiement comptant, expertise gratuite à domicile. 0476-54.24.81 - baert.regis@hotmail.be (A49340)

Recherche pr déco et coll. plaques de réclame anciennes, émail, spa, ajja, vache qui rit, etc., 100 à 1000€, me déplace partout. 0475-69.04.45 - jokio1@telenor.be (A49245)

Av. scie à bois/pied, chiff. eau gaz 13L, peu serv., anc. berceau bascule à bois + broderie angl., peinture tête ouvrier de Joss Grégoire (Fleurus). 071-74.31.83 - 0497-76.84.50. (A49332)

Av. cse. décès: voiturette élec. - électronique, élev. + monte-bord., Invacare, neuf, + autres app. pr para. et tétraplég., apd. 07.08.2013. 081-30.14.21 (A49237)

Importante collection de gravures de Christian Hocquet numérotées ou épreuves d'artistes, année 80, prix: 100 à 350€, selon format. 071-56.22.82. (A49329)

Lit médical/roul., b.ét., télécom.pr pieds et dossier, régl. en hauteur, somm. lattes+perroq., vend avec matelas: 500€, sur-matelas anti-escar. avec mot.: 100€. 0475-65.57.13 - 069-84.88.56. (A49328)

Av. grand miroir + tablette avec armature en fer forgé, vaisselles diverses (verres, tasses, couverts...). Prix à discuter. 071-43.19.49 de 16 à 19h. (A49313)

Enseignement français gratuit pour adultes, écriture et lecture verbale. 087-77.06.35. (A49301)

Av. lit électrique complet, Gohy, avec barrières et perroquet, état neuf. 010-45.14.70. (A49302)

Av. plusieurs albums Artis (vendu/collect. à 3€ l'album) + encycl. Larousse "Découvrir les animaux" 12vol., 36€, encycl. "La Flore de A à Z" 9vol., 27€. 064-55.52.07. (A49298)

Av. boiler électr. à accumulation, Atlantik, 150L avec résistances protégées par un fourreau émaillé, 5 ans, ach: 592 EUR, laissé: 200 EUR. 069-84.64.66. (A49309)

Cherche disques de chansons françaises, 45 ou 33 tours, G. Chelon, F. Leclerc, etc., spécialement "les murs de l'orphelinat" de J.J. Debout, prix à convenir, me déplace. 081-74.14.26. (A49287)

Av. ballon kiné Sitzball (Toqu): 20€, lampe luminothérapie Appolo Go-Bite: 99€, matelas Immergetic 80 x 210cm, qualité ferme et tb. état: 250€. 0471-65.93.93. (A49311)

Av. collection Missels et livres de piété reliés du XIe et XVe siècles, en bon état sauf usures d'usage (5 cartons). 04-365.66.14. (A49286)

Av. lit méd. avec perroquet + 2 barrières: 500€, faut. relax électr.: 300€, piano droit brun: 250€, sàm. bois massif, style italien: 400€, serv. à café motifs romantique 50€. 0473-36.89.46. (A49316)

Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, et 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pm0@live.be (A48929)

A donner ou échanger, puzzles 1000 et 1500 pces. 085-21.28.28. (A49333)

Perdre du poids et ne pas le reprendre avec la méthode luxomed, réduction de 15% sur présentation de cette annonce, sur rdv. 0483-12.26.92 - www.luxo-aywaille.be (A49280)

Ostende, symp. appt meublé, 1ch., tt. conf., vue lat. mer, sem./qz./mois(sept.), max 4 p., 50m digue/plage/centre-ville. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56. (A49258)

St-Idesbald, appart. mod., 1ch., vue sur mer, 4p. max., balcon, soleil, sem., quinz., pas d'animaux. 0476-4917.20 - 02-384.11.00. (A49253)

Lacs de l'Eau d'Heure, gîte rural à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 sal., cuis.ég., f.o., 3ch., gde sdb, tr. gd jard., vue magnif., idéal repos et rando, internet. 0477-79.67.71. (A49019)

La Panne, appt. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3è ét., tv, asc., terr., apd. 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (A49339)

La Roche en Ardenne, mais. 3-4ch., calme, centre belle terr., vue Ourthe, local vélo, tt. conf., we, sem, qz., photos dispo. nathalie.fisson@skynet.be - 0497-94.72.18. (A49341)

Westende centre, coin digue, prox mag., raviss. appt., tt. conf., facilit. accès, pt. animal bienvenu, loc. w.e. et sem., liv. ensoleillé, tv num., asc. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (A49324)

St Idesbald, appt 20m digue, vue plage, très lum., tt confort, 3e étage, 2 ch., 70m2, 6/7 pers., calme, familial, sept 375€/sem, oct/nov/déc 340€/sem, tous-saint 380€/sem. 0489-59.00.07. (A49282)

Blankenberge, digue, studio mod., 2p. soign., tt. conf., tv, asc., gde terr. au sud, prox. comm., loc./sem, a.p.d. 178, pas d'animaux. 0478-91.54.44. (A49284)

Coxyde, appart. 3ch. en duplex av. jard., 8p.(2+2+4), gar., 70m digue (rue en cul de sac), non fumeurs, pas animaux, de 400 à 700€/sem., photos, tarifs et dispo sur www.lesbrisaits.be (A49285)

Mont de l'enclus, au milieu des bois, gîte ds maison atypique, tt confort, feu bois, 2ch., joli jard., terr. au gd calme, location à l'année poss., pft pr maison de campagne. 0472-25.83.60. (A49274)

Westende, à l., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sdb, tv, tt. conf., asc., libre vac. Toussaint, Noël et Nouv.-an. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (A49304)

Coxyde, grd. rez. 8p., 3ch., 50m digue, hyper équip., prox. centre, juin/sept.: 300€/sem., été: 650€/sem. (chges. compr.), Toussaint: 450€. 0479-49.86.11. (A48967)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou l'ouge gîte 2 à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (A48367)

La Panne centre, appt vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 sal. d'eau, hyp. équip., l-v, tr. lum., vélos, à l. du vend. au vend. apd du 20/09, pas d'anim. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (A48749)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb, cuis.sup.ég., f.o., id. prom. rando, vél., sp. naut., équit., pétang., internet. 0477-79.67.71 - www.gitelelieul.be (A49227)

Westende, bains, à l. studio sup. vue mer, tt. conf., à pers. soign., max. 4p., 7è ét., asc., grd. terr., prox. mag., centre, spacieux, lumin., prix attractif. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (A49307)

Val. Lesse, maison à l., calme, forêt, grd. jard., 2ch., tt. conf., tv, prox. Ravel. 02-762.12.59 - 0475-59.20.20. (A49322)

Westende-Bad, lux. appt 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, gd conf., w.e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (A48566)

Ard., rég. Chimay, front. française, gîtes 9 et 14p., indépendants, tout confort, documentation gratuite. 060-37.73.89 - 0033-680.61.72.98 - www.gitarennes.com 225/150. (A49095)

Coxyde digue, appt. rénov., 4p., 2ch., liv. + cuis., sdb, wc., chiff. cent., juill.-août: 500€/sem., 0479-41.54.43. (A49128)

Ard./Houffalize-Bar. Fraitre, Montleban, gîte 9p., 4ch., cuis., sdb., ch. centr., poêle à bois, jard. clôt., chiens admis, w.e., sem., qz., calme. 0498-78.51.88 - robertmadelonne@yahoo.fr. (A49198)

Longfaye, calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spacs. 1-2 ou 3ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (A48493)

Coxyde, appt 5p., 2ch., sdb., wc, cuis. liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (A49230)

Séjour en ardennes, Alle/Semois, louez magnif. appart. avec terrasse, jard. ttc., pour 2p ou pet. famille avec 2 enfnts., calme assuré. 061-50.13.72 (Mme Bulcke). (A48980)

Rochehaut, appt 4 à 8p. et studio ds. ferme tt. conf., jardin, vue Semois, sem., we. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be (A49297)

La Panne, appart. de coin sur la digue avec gar., 2e ét., 2ch., liv. tr. lumineux, tv, endr. calme, animaux non admis, sem., qz., mois. 0494-30.72.88. (A49343)

Villégiature (France)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, à l. ttes périodes, studio tt conf., 5-0, gde terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., phot. disp. 085-84.14.30. (A49293)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt, 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tv, vue, loc. tte sais., sem., w.e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (A48360)

Wissant Côte d'Opale, à l. sept, oct, sympath. mais., 6p., 3ch., jard., pk, tt. équipement, 600m plage, 300m commerces, infos site: www.lila.com annonce 34265 ou 02-762.98.46 - 0484-60.88.80. (A49299)

Ste. Maxime, Golfe de St-Tropez, villa duplex ds rés. sid. priv., tt. conf., 4p., 2ch., 2sdb, 2wc, clim., 2terr., vue mer, jard. priv., pisc., park. priv. 0033-609.43.66.41. (A49300)

S.O. Tarn & Garonne, 8km Moissac, 2 ch.d'hôtes et 2 gîtes 80m2, 6-14p (+4p), gde pisc. abri 11x4, calme, anim.ad., ttes sais., oct 300 à 700€/sem. 0033-686.10.28.69 ou www.doucefrance.info (A48405)

Roquebrune-Cap-Martin, studio 2p., tv, jard., garage, à 60m mer, sept., oct., nov. 0478-25.86.19 (A49296)

Saint-Rémy-de-Provence, appt 4 pers., vue Alpilles, pk, sept., 2e qz. oct., nov. 0478-25.86.19. (A49295)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer, côtes calmes et naturelles, beauvéd sauvage. 0477-27.65.14 (A49294)

Côte d'Opale, Wimereux, calme, à l. w.e., sem., mais. 2ch., 4-6p., 300m plage, neuf, lav.-v., séchoir. www.lasdunas.eu - mail: info@opaledunas-net - 0486-42.65.86. (A49100)

Côte d'Opale, Hardelot-plage, appt 2ch., sdb., living, tv, terr. sud, tt. conf., lave-l., lave-v. park. privé. 0476-28.19.79. (A49272)

Provence, mais. impec. gd terrain priv.+pisc., 10X5, 8p, 3ch., 2 sdb, 3 wc, sàm. cuis. ext. av. bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (A49205)

Côte d'Azur, Menton, appt plein sud, impec., à lmin. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (A49204)

Bretagne, Morbihan, gîte charme, 2ch., 4p., eq. bb, tt.confort, cadre verd., cuis.ég., l-v, l-l et sèche.l., tv, Internet, pêche, ballades, de 219 à 485€. marie.hervo@gmail.com - 0476-30.96.82. (A49201)

Côte d'Opale, Wissant, à l. 50m plage, appt 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb, wc. sép., terr. clôt., tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (A49157)

Bretagne Finistère Sud (Guilvenc), à l. ds. mais. ind., appt 5/6 p., tr. ensoleillé, plage et comm. à 500m, libre tte l'année. 04-336.24.98 - guth@sfr.fr - http://lomaopabigouden.blogspot.be (A48528)

Vendée, 15km mer, mais. 5p., tt. conf., 2 ch., sdb., cuisine équipée, l-v, m.-o., l.-l., liv., tv, terr., clos, sbb., meubl. jard. + port. enf., septembre - 0473-28.79.39 (A49288)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (A48502)

Villégiature (Autres pays)

Almunecar +Benidorm, appt. vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, micro-ond., 399€/m. h-s + ch., 899€/m. été, 650€/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-65740.86 - 0477-59.47.33. (A49303)

A saisir ! Valais Suisse, Ovronnaz, apd: 295 E/sem. ttc. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., imm.terr.sud soleil, vue sup., prom. hiv., c. therm., ski, prox. pistes, doc+photos. 02-653.35.25. (A48352)

Torreveija, villa 3ch., gd terr., pisc., jard., sept. jusqu'à déc. incl. (4mois): 540€/m, séparé: sept: 700 E/qz, oct: 600 E/qz, nov: 500E/qz, déc: 400E/qz. tt + chq et caut. 0477-54.14.52. (A49336)

Majorque (St Ponsa) à l. appt., rdc., 2ch., 2 sdb, terr., jard., park., mer à 200m, zon. calme, résid., ttes fac. 085-23.09.44. (A49305)

Sud de l'Espagne, région de Malaga, microclimat, appt 4p., 2ch., tt. conf., tv, terr., lessiveuse, proche mer et commerces, restos, park., sept. et hiver. 0476-40.09.13. (A49224)

C. Blanca, Orihuela Costa, 5km mer, calme, idéal 4p., entier. équip., airco, tvsat, piscine. 0476-33.18.18 (A49290)

Zélande (Zoutelande), 2 mais., 3/6p., 3ch., 150km Bruxelles, 250m plage, we-sem., de 250 à 630 EUR/sem. lucette_grun@hotmail.com - 02/267.39.68 (A49310)

Costa Blanca, villa tt conf., 4ch., cuis. sup. équip., liv, ter., veranda, jard. 1500m2, pisc., vue mer, 5' plage, sept. 600€/sem, oct. 500€/sem. 0474-94.06.19 - claudenoilet@hotmail.fr (A49247)

En marge...

Qui est pauvre parmi les aînés ?

Le Centre d'études du vieillissement (CEV) est l'organe officiel chargé d'établir chaque année les prévisions, à court et à long terme, du coût pour la sécurité sociale de l'accroissement du nombre de seniors dans notre pays. C'est à ce titre qu'il est principalement connu chez nous. Mais en complément de ce rapport, il nous livre une analyse de la pauvreté. Pour ce faire, le CEV a recours d'abord à la notion de "seuil de pauvreté" qui s'établit à 60 % du revenu médian de l'ensemble de la population. Le revenu médian est celui de la personne qui se situe juste au milieu des revenus de cette population, classés par ordre d'importance (à ne pas confondre avec le revenu moyen).

En 2010, dernière année connue, le seuil de pauvreté s'élevait à 1.000 euros par mois et par personne. Est considéré "en risque de pauvreté" celui ou celle dont les revenus sont inférieurs à cette somme. Sur cette base, une personne sur cinq âgée de 65 ans et plus se situe en dessous du seuil de pauvreté tandis qu'il s'agit d'une personne sur sept chez les moins de 65 ans.

Le CEV relativise la portée de ce constat en supputant un revenu fictif provenant de la propriété de l'habitation. Ainsi le risque de pauvreté des aînés se réduirait de 20,2 % à 11,3 % ! Il est vrai que la situation peut être moins précaire que celle d'un locataire. Mais la réduction de quasi la moitié du risque de pauvreté pour le propriétaire est exagérée. Par exemple, il n'est pas tenu compte du coût des réparations d'immeubles acquis depuis 30 ans et plus, ni du fait que les anciens bâtiments sont plus énergi-

vores que les constructions récentes. Le CEV mentionne aussi que des aînés en risque de pauvreté bénéficient de quelques "avantages sociaux" en matière de transport ou de soins de santé. Il veut bien concéder toutefois que de nombreux seniors ne peuvent financer un séjour en maison de repos. Effectivement, après enquête, Enéo, le mouvement social des aînés, a constaté en 2011 que le coût moyen de la facture dans une maison de retraite était de 1.371 euros par mois.

Il y a lieu d'être circonspect dans l'interprétation des indices car les contextes de vie réelle peuvent être différents. Un pensionné marié, en bonne santé, vivant à la campagne, propriétaire de sa maison et cultivant son potager sera en situation moins précaire qu'une octogénaire citadine, isolée et locataire, obligée de survivre avec la Grapa (revenu minimum garanti de 991,86 euros par mois en 2012). On compte environ 100.000 bénéficiaires de la Grapa dont 80 % sont des femmes. Pas mal d'aînés dont le revenu dépasse de peu les 1.000 euros du seuil de pauvreté sont confrontés à de très rudes difficultés pour boucler leur budget.

Finalement, il est significatif que le CEV reconnaisse que le risque de pauvreté des pensionnés en Belgique est supérieur à celui des pays voisins (France, Allemagne et Pays-Bas). Les nuances dans l'interprétation de la précarité ne peuvent masquer le fait que nos pensions légales, à la différence des salaires, sont inférieures à celles des pays limitrophes.

// DESIRÉ VÍHOUX

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussées de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
 ☎ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

Une erreur dans votre adresse postale ?
 Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

La nouvelle brochure est en route !



intersoc
L'AMOUR DE VOS VACANCES
DECEMBRE '13 - AVRIL '14

La nouvelle brochure sort de presse le 9 septembre. Plein de vacances de ski et de nouveautés.

Des familles avec enfants jusqu'aux plus de 50 ans actifs, Intersoc propose des formules de vacances adaptées à chacun.

Voulez-vous aussi participer à d'inoubliables vacances ? Commandez la brochure sur www.intersoc.be ou via le numéro 070 23 38 98.



intersoc
Lic. 7013 - AS654

Offres d'emploi

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

LE SECRÉTARIAT NATIONAL DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- > un **team leader** et un **juriste** pour le département juridique.
- > un **business specialist** pour le département Soins de Santé.
- > un **auditeur interne**
- > un **coordinateur** et un **chargé de projets** pour la nouvelle Business Unit marchés publics.

LA FNAMS, FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS MÉDICO-SOCIALES RECRUTE (H/F):

un **chargé de missions médico-sociales**

SOLIVAL RECRUTE (H/F):

- > 2 **ergothérapeutes** pour le Brabant wallon et le Hainaut oriental.
- un **analyste-programmeur** pour son site de Mont-Godinne.



Pour découvrir nos offres d'emploi détaillées ou pour postuler, consultez notre site www.mcjobs.be



La solidarité, c'est bon pour la santé.

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DU BRABANT WALLON RECRUTE POUR SON SIÈGE CENTRAL À NIVELLES (H/F):

> un **chef de service comptabilité**

CDI - temps plein avec période d'essai.

Fonction: superviser et coordonner les activités du service et en assurer la gestion journalière - vérifier l'application conforme de la réglementation, des directives, des accords et procédures - élaborer et fournir des tableaux de bord à la direction financière.

Profil: diplôme de niveau bachelier en comptabilité et/ou un master à orientation économique ou commerciale - minimum 5 ans d'expérience dans le domaine comptable - une première expérience dans le secteur non-marchand constitue un atout.

Plus de détails sur www.mcjobs.be

Envoyez votre candidature écrite dûment motivée avec CV détaillé pour le 20 septembre au plus tard par mail à Pierre Piette, Directeur financier - Recrutement.bw@mc.be (référence: CS/Compta).

LE CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION, RECRUTE (H/F):

> un **collaborateur**

attaché au pôle formation - contrat de remplacement - temps plein - passeport APE.

Fonction: dispense de formations à destination de stagiaires, mandataires publics et membres d'associations - rédaction de publications.

Profil: minimum baccalauréat en rapport avec la fonction - connaissance du monde associatif - ouverture d'esprit - permis B - habiter en région bruxelloise.

Plus de détails sur www.cpcp.be

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 15 septembre à M. Mathieu Morelle, responsable des services généraux, rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles ou à: morrelle@cpcp.be

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Éveils



Un jour de septembre, une feuille de platane qui tombe avec une grâce inexorable, dans un tourbillon irrégulier mais harmonieux. Elle est morte. Tu t'arrêtes pour observer sa chute. Elle passe devant ton nez, frôle ton cœur et tombe juste dans tes deux mains, qui se sont ouvertes toutes seules. Au lieu de la repousser, de la jeter et de passer ton chemin, tu t'arrêtes, tu l'examines, tu respirez un peu plus fort.

Tu te sens complètement vivant, alors qu'il y a un instant, tu n'étais qu'un automate qui marchait en pensant à sa journée de boulot. Pourquoi es-tu ainsi doucement arraché à tes pensées par une feuille ? Pourquoi es-tu touché et bouleversé ? Pourquoi ce sentiment d'harmonie, cette impression que tout est en place. Plus tard un ami te dira que tu aurais aussi pu y voir un sale présage, dans cette feuille morte : celui de la mort de ce qui vit, celui de la fragilité périssable de toutes les existences, dont la tienne. Mais non, c'est presque le contraire. La feuille qui tombait te donnait un sentiment d'éternité de toutes choses.

Ils sont si importants, ces instants où tu sors du cadre, où tu quittes, doucement ou brutalement, les automatismes et habitudes où tu étais engagé. Tu quittes le chemin de ce qui était prévu : ce sont les expériences d'éveil. Tu étais endormi ou assoupi par le ronron du prévisible ou de l'habituel. En réalité tu étais absent à toi-même et à ta vie. Et te voilà arraché à cette rassurante et prévisible monotonie. Te voilà dans cet « état de bouleversement calme » dont parle le poète Christian Bobin. N'oublie jamais cet instant, n'oublie jamais de cultiver cette réceptivité, d'être présent à ton existence, au lieu de ruminer le passé ou le futur, de vouloir être ailleurs ou autrement, pendant que ta vie s'écoule et que les grâces te passent sous les yeux.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, **Christophe André**, psychiatre français, livre dans En Marche une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de **Thomas Dos Santos**, étudiant en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal En Marche, avec le soutien de la Loterie nationale.

LE CHU UCL MONT-GODINNE DINANT RECRUTE (H/F):

> un **audiologiste et/ou logopède**

pour les sites de Dinant et Mont-Godinne - CDI - 4/5 temps - entrée en octobre.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be ou www.chdinant.be
Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 16 septembre à recrutement-montgodinne@uclouvain.be

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECRUTE (H/F):

> un **médecin spécialiste en gériatrie**

Plus de détails sur www.cmsnamur.be

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à Mr. B. Libert, Directeur Général, CMSE, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

Offres de service

LE CENTRE SOCIAL DU BÉGUINAGE À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des **formateurs bénévoles**

pour dispenser des cours de français, tables de conversation et ateliers d'initiation à l'informatique - disponible au moins 2h/sem.

Rens.: 02/219.12.51.

LE CETRI À LOUVAIN-LA-NEUVE RECHERCHE (H/F):

> des **traducteurs bénévoles expérimentés**

pour la collection Alternatives Sud, de l'anglais ou l'espagnol vers le français - maximum 1 article d'environ

40.000 signes à traduire par trimestre - excellente capacité de rédaction et souci de la finition.

Envoyez vos coordonnées par mail à duterm@cetri.be

L'ASBL PASSE MURAILLE À MONS RECHERCHE (H/F):

> des **chauffeurs bénévoles**

pour véhiculer les animateurs et formateurs handicapés de l'association aux activités en Belgique et en France - dynamique, disponible, sérieux et motivé - véhicule mis à disposition

Rens.: 065/77.03.70 ou aurore@passe-muraille.be

Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

La Mutualité, fièrement ancrée dans le MOC



© A.M. Jabou

Tout le monde est d'accord : on vient de passer un "vrai été", deux mois comme "au bon vieux temps" où les saisons existaient et les dictons étaient pleins de bon sens. Nous avons vu l'avènement de nouveaux souverains dans la joie populaire, des accords sur le processus d'exécution des transferts de compétences, la fierté des gouvernements wallon et francophone quant à leur avenir d'ici 2022, une population belge qui a profité de la lumière et de la chaleur... Sans compter l'équipe nationale de football en passe de se qualifier pour le mondial! Une forme d'Etat parfait... à première vue.

A l'heure de la rentrée, tout le monde y va de son projet pour 2014, pour 2022, pour les prochaines élections... Et d'un seul coup, tout ne va plus aussi bien... On approche à grands pas d'une période électorale. Du côté de la population c'est aussi l'heure de la rentrée. Elle sonne l'occasion des premières fois pour les enfants, les parents et les professeurs... Cette année, elle le sera aussi pour le nouveau président du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Christian Kunsch (**lire interview, page 6**). Le moment n'est pas banal, pour le MOC et ses organisations constitutives, dont la Mutualité chrétienne (MC).

A quoi sert-il encore de participer à une coupole telle que le MOC pour une entreprise de services comme la Mutualité? Pourquoi vouloir encore et toujours marquer sa différence en participant de manière active à la réflexion et l'action d'un mouvement social? Pourquoi articuler le projet de la MC en tant qu'acteur social avec celui d'autres associations et services comme Vie Féminine, les Equipes populaires, la JOC ou la CSC? Autant de questions qui surgissent à l'heure où nos membres - et la population - n'ont pas l'histoire de notre mouvement social comme principal attachement à nos services, à l'heure aussi où certains aimeraient voir disparaître notre rôle de co-bâtitteur et de gestionnaire d'une assurance soins de santé obligatoire forte, qui donne confiance à toute la population et assure la sécurité de sa santé et de ses soins de santé.

Un projet de société

Au-delà du changement de personne, l'élection d'un nouveau président est l'occasion, pour les institutions constitutives du mouvement, de se pencher sur le projet commun, sur les enjeux et sur la suite de son histoire, sur ce qui donne sens à l'action commune. La société se dirige vers une individualisation des rapports aux institutions, aux services, de la relation contractuelle. Dans le cadre de cette évolution, il n'est pas toujours aisé de comprendre et de poursuivre le travail de "réseau" et de "conception commune de l'organisation et de la construction d'une société". Le projet du MOC est développé et largement rappelé dans l'interview du nouveau président, Christian Kunsch. Il ne peut se résumer en quelques lignes nécessairement réductrices et caricaturales.

Remarquons, cependant, qu'une des caractéristiques des organisations constitutives du MOC est qu'elles ne sont pas de "simples sociétés de services", elles ont aussi un projet de société qui s'incarne dans leurs positionnements, dans leurs actions vis-à-vis de leurs membres, dans leurs revendications politiques. Elles couplent leurs relations individuelles de représentation, de défense de leurs membres avec une relation à l'Etat faite

de propositions, de lobbying mais aussi de co-gestion et de co-responsabilités. Et elles souhaitent poursuivre l'ensemble de ces missions dans l'intérêt de la population.

Rien que pour soi

Pour les affiliés de la Mutualité chrétienne, au quotidien, il n'est pas aisé de voir les enjeux de cette structuration en coupole des institutions constitutives du MOC.

Dans notre société, tout tend à nous faire penser que les relations individuelles sont le meilleur garant de la défense de nos droits et

de la légitimité de nos devoirs. Nous souhaitons des contrats adaptés à notre stricte situation. Nous voulons être reconnus pour ce que nous sommes : individu unique. Alors nous négocions des prix "juste pour nous", nous signons des contrats d'assurances "juste pour nous", nous recevons des publicités adaptées "juste pour nous"... Et nous ne nous rendons plus compte du coût, ni pour nous, ni pour l'économie, ni

pour la société, de cette individualisation poussée à l'extrême des besoins, contrats et réalisations.

Nous avons tendance à oublier que, si une part de nos contrats sont à ce point adaptables à notre situation particulière, c'est aussi parce que les fonctions essentielles à notre bien-être restent collectives, défendues et pensées pour tous et toutes. Au sein du MOC, on s'y emploie, avec un syndicat co-gestionnaire de la sécurité sociale et des relations collectives, une mutualité à la fois co-gestionnaire du système de santé et donc de la sécurité sociale (un des employeurs du non-marchand les plus importants) et d'autres associations d'éducation permanente. L'existence de la coupole permet de poursuivre ces actions et notre articulation spécifique aux différents pouvoirs.

Bien vivre ensemble

Le MOC dit quelque chose de notre conception et de notre rapport à l'Etat, de notre participation démocratique mais aussi de notre projet de société. Pour la MC, cela s'inscrit dans la santé, la prévention et l'accès aux soins de santé de qualité pour tous, sans laisser personne en dehors du système, jeune ou âgé, riche ou pauvre, travailleur ou demandeur d'emploi... Car penser l'accès aux soins de santé, c'est aussi penser la société dans son ensemble.

Le MOC assure le pluralisme des institutions en ayant un projet de société qui englobe toutes les dimensions du "bien vivre ensemble". La MC reste attachée à cette organisation coupole qui permet, au départ de la société civile et de l'action associative, de penser et de forger un projet de vivre ensemble.

ça se passe

// Mourir dans la dignité

Le mardi 17 septembre à 20h, l'association Cafetheo organise son café pluriconvictionnel sur le thème "Mourir dans la dignité". Gratuit.

Lieu : 1, quai de la Haine - 7140 Morlanwelz
Rens. > 064/44.31.19 • www.cafetheo.canalblog.com

// Louvain-la-Neuve

Le mardi 17 septembre, de 14 à 16h, l'équipe "Repère'âges" organise une conférence intitulée: "Naissance de Louvain-la-Neuve, chronique d'une aventure". Par le coordonnateur de ce projet urbanistique. Prix: 5 EUR.

Lieu : Salle paroissiale du Petit-Ry - 1341 Ottignies
Rens. > 0470/07.34.75

// Sécurité sociale

Le vendredi 20 septembre à 20h, le Centre Maximilien Kolbe et l'ARC organisent une conférence sur la sécurité sociale. Par Alda Greoli, Secrétaire nationale de la MC. Prix: 4 EUR.

Lieu : Salle de l'ARC - 4800 Verviers
Rens. > 087/33.84.22 • www.centremaximilienkolbe.be

// Circuler librement

Le samedi 21 septembre de 9h30 à 12h30, la CSC et le CIEP-MOC de Bruxelles organisent un débat sur les politiques migratoires. Paf libre.

Lieu : 19, rue Pletinckx - 1000 Bruxelles
Rens. > 02/557.88.38 • www.mocbxl.be

// Journée des familles

Le samedi 21 septembre de 10h à 17h, l'Association francophone d'aide aux handicapés mentaux propose des conférences, une visite du musée Hergé et diverses activités ludiques. Prix: 10 EUR.

Lieu : Grand place - 1348 Louvain-la-Neuve
Rens. > 02/247.28.21 • www.afrahm.be

// Journée interreligieuse

Le samedi 21 septembre auront lieu des interventions et témoignages sur le respect mutuel, les identités et le communautarisme. Prix: 10 EUR.

Lieu : Abbaye de Maredsous - 5537 Denée
Rens. > 082/69.82.60 • www.maredsous.be

// Ecobioconstruction

Les samedis 21 septembre, 12 octobre et 2 et 9 novembre, Nature et Progrès organise des conférences sur le thème de l'écobioconstruction. Pour particuliers, porteurs de projets de construction, rénovation ou équipement de leur habitat.

Lieu : 520, Rue de Dave - 5100 Jambes
Rens. > 081/32.30.63 • www.natpro.be

// Acouphènes

Le samedi 28 septembre à 15h, l'asbl Belgique acouphènes organise une conférence intitulée: "résoudre les acouphènes par une approche corporelle ciblée". Prix: 8 EUR.

Lieu : Polyclinique Bracops - 1070 Anderlecht
Rens. > 04/367.45.65 • www.belgiqueacouphenes.be

// Culture juive

Le dimanche 29 septembre, le Musée juif de Belgique invite à la découverte du patrimoine juif de Bruxelles. Visites guidées, conférences, concerts... Gratuit.

Rens. > 02/500.88.27 • www.mjb-jmb.org

// 10 ans de Natagora

Le dimanche 29 septembre de 10h à 19h, Natagora fête ses dix ans. Village associatif, artistes de rue, restauration bio... Gratuit.

Lieu : Parc Royal - 1000 Bruxelles
Rens. > www.natagora.be

// Langue des signes

Le mercredi 2 octobre, de 17h30 à 19h30, démarre l'atelier hebdomadaire d'initiation à la langue gestuelle organisé par l'Apedaf. Prix: 35 EUR/an.

Lieu : 11a, rue Van Eyck - 1050 Bruxelles
Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

// Concertation sociale

Le jeudi 3 octobre, l'asbl Codef organise une formation sur la concertation sociale. Prix: 90 EUR.

Lieu : 30, rue de l'institut - 4670 Blegny
Rens. > 04/362.52.25 • www.codef.be

// Animation et alimentation

Le vendredi 4 octobre de 9h à 17h, l'asbl Éducation environnement proposera aux animateurs différents angles d'approche pour sensibiliser aux problématiques de l'alimentation et à ses alternatives durables. Prix: 20 EUR.

Lieu : 3, rue Fusch - 4000 Liège

Rens. > 04/250.75.00 • www.education-environnement.be

// Soins de santé

Le samedi 5 octobre, la Fopes et la Chaire Max Bastin organisent un colloque sur le thème: "Soins de santé: finances, solidarité et réformes institutionnelles". Gratuit.

Lieu : auditoire Montesquieu - 1348 Louvain-la-Neuve
Rens. > 010/47.39.0 • www.uclouvain.be

// Adolescence multiculturelle

Le samedi 12 octobre de 9h à 12h30, le mouvement Changements pour l'égalité organise une rencontre-débat sur le lien entre appartenances culturelles multiples des ados et apprentissage scolaire. Gratuit.

Lieu : 336, rue Royale - 1030 Bruxelles
Rens. > 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

// Images de l'autre

Le mercredi 16 octobre à 20h se tiendra la conférence "Chrétiens et Musulmans, désarmer nos images". Prix: 7 EUR.

Lieu : monastère de l'Alliance - 1330 Rixensart
Rens. > 02/652.06.01 • www.benedictines.rixensart.catho.be

// "Sans plus attendre"

Le vendredi 18 octobre à 20h, à l'occasion de la journée mondiale des soins palliatifs, l'asbl Arcspho organise la projection du film de Rob Reiner. Gratuit.

Lieu : cinéma Forever - 7700 Mouscron
Rens. > 069/22.62.86 • www.soinspalliatifs.be

// Médiation

Le vendredi 18 octobre, de 20 à 22h, l'asbl Médiation organise une conférence sur "le médiateur de l'âme" ou comment se réconcilier avec soi-même et les autres. Prix: 10 EUR.

Lieu : 1, av. A. Solvay - 1170 Bruxelles
Rens. > 0486/26.56.42 • www.mediationsasbl.be

// Jouer, coopérer

Le samedi 19 et le dimanche 20 octobre, le Cefoc organise une formation sur les jeux coopératifs en éducation permanente. Prix: 55 EUR.

Lieu : La Marlagne - 5100 Wépion
Rens. > 081/23.15.22 • www.cefoc.be

// Mindmapping

Le mardi 22 octobre à 19h30, l'Université de paix organise une conférence sur "mieux communiquer grâce au mindmapping". Prix: 10 EUR.

Lieu : 4, Bd du Nord - 5000 Namur
Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

// Éducation à l'environnement

Le mardi 22 octobre à 16h30, le réseau IDée organise, pour inaugurer 4 jours d'activités, la conférence: "l'éducation relative à l'environnement: une opportunité pour l'école et les élèves". Gratuit.

Lieu : campus du Ceria - 1070 Bruxelles
Rens. > 02/286.95.70 • http://assises-ere.be

// Thérèse "Vivre d'amour"

Le vendredi 25 octobre à 20h, Natasha St-Pier et Cie donneront un concert exceptionnel qui permettra de financer un nouveau bâtiment pour l'Unité scout et du patro de Soumagne. Prix: 40 EUR.

Lieu : Église de Banneux Notre-Dame - 4141 Banneux
Rens. > 070/66.06.01 • www.solmania.be